



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 5 septembre 2023

Utilisation de drones pour lutter contre les rodéos urbains

Afin d'appuyer les forces de sécurité intérieure dans le cadre de la lutte contre les rodéos urbains, le préfet de la Gironde a décidé de renouveler l'autorisation délivrée à la cellule drones de la direction départementale de la sécurité publique de la Gironde de recourir à des drones équipés de caméras dans les secteurs d'Auchan-Lac, des Aubiers, de l'écoquartier Ginko, du Grand-Parc, de Bacalan et de la Benaugue jusqu'au 3 décembre 2023.

Compte tenu de la persistance de ces phénomènes sur la métropole bordelaise, notamment au cours de la période estivale, et à quelques jours du lancement de la coupe du monde de rugby, le recours à ces caméras permettra d'éviter la multiplication de ces phénomènes et de prévenir les risques d'accidents qui augmentent le sentiment d'insécurité des riverains, usagers et commerçants.

L'objectif est de lutter contre ces conduites dangereuses qui se produisent sur des zones très étendues, ce qui entraîne une incertitude sur les lieux envisagés par les organisateurs. Les distances parcourues peuvent parfois être importantes et présentent donc des risques extrêmes pour la sécurité des personnes.

Les forces de sécurité pourront ainsi bénéficier d'une vision grand angle afin de pouvoir identifier et prévenir rapidement le risque d'incident, tout en limitant l'engagement des forces au sol, permettant ainsi de protéger leur intégrité physique du risque d'altercation ou de refus d'obtempérer.